

Bulletin Municipal

Dingy Saint-Clair



ÉTÉ 2018

Un village entre Fier et Parmelan



3 VOTRE COMMUNE

15 JEUNESSE

20 DYNAMIQUE LOCALE

8 AMÉNAGEMENTS

18 COMMUNE DURABLE

24 PATRIMOINE

Le mot du maire



DINGY-SAINT-CLAIR



Laurence Audette,
Maire de Dingy Saint-Clair

Chèr(e) habitant(e) et ami(e) de Dingy Saint-Clair,

Vous trouverez dans ces pages l'action de votre commune - ou du moins pour partie, tant les sujets sont nombreux.

Dingy Saint-Clair se développe fortement : par deux fois en quelques années, sa population a doublé. Au fil des ans, ses espaces publics, agricoles, d'habitat, les sentiers et forêts ont été façonnés et le seront encore à l'avenir par d'autres générations. Nous continuons de mettre en valeur les énergies qui composent notre beau village : écoles, artisans ou commerçants, agriculteurs, associations... Nous ne saurions être exhaustifs tellement Dingy vit pleinement - et tant mieux !

Après un peu plus de quatre années au sein de la mairie et dix au sein des associations, après m'être mariée et avoir élevé mes enfants à Dingy, fait les nombreux allers-retours domicile-travail et géré les activités... **J'aimerais questionner le sens que chacun et/ou chacune donne à Dingy Saint-Clair.** Est-ce un lieu-dit ? Une commune ou « notre » commune ? Un village ou « notre » village ? Un écrin de verdure ? Le terrain de prédilection de plus de 15 associations qui

se démènent au quotidien ? Un espace de vie riche de ses écoles, ses espaces de jeux, de commerce et de fête ? La plateforme au sein de laquelle étaient évalués les résistants avant de rejoindre le maquis à Manigod puis aux Glières, lieu fort où s'exprimèrent la lutte pour la liberté et les valeurs de solidarité ?

Dingy Saint-Clair est un peu tout ceci et beaucoup plus encore.

Vous seul(e) savez ce que le village évoque pour vous d'autant qu'il s'exprime aussi au-delà des mots : il suffit de ressentir l'atmosphère lors d'une fête de village ou quand le Parmelan s'embrace... Il nous revient d'entretenir ce que nous partageons de plus précieux : **au-delà de l'esprit de village offrant entraide, solidarité, proximité et tout simplement la joie d'être ensemble, Dingy est avant tout une âme.**

Cette Âme s'épanouit dans la protection et la valorisation de notre espace commun, non pas en opposant les structures qui la composent mais avec tous. Elle ne vit pas dans le repli et n'a pas peur des changements car elle a confiance dans notre capacité à les absorber. Dingy est riche d'une force reconnue : sa capacité à bouger toute l'année en créant du lien.

Je remercie ici vous toutes et tous qui vous investissez pour Dingy Saint-Clair, ses habitants et ses différentes générations, parfois très discrètement : qui en aidant un voisin ou une voisine, qui en fleurissant notre village, qui en aidant un jour ou toute l'année les acteurs du village. Si cela n'est pas déjà le cas, peut-être le ferez-vous lorsque votre vie s'y prêtera... être présent à un moment fort du village sera déjà un premier pas.

Au plaisir de vous retrouver sur nos chemins : tous mènent au cœur de Dingy.

Bien Amicalement
Laurence Audette

PERMANENCE DES ÉLUS

Chaque semaine les élus vous reçoivent en mairie sur rendez-vous.

Lundi et Mardi : suivi travaux et chantiers, acteurs externes

Lundi et Jeudi : rdv et commission d'urbanisme

Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi : Jeunesse, CMJ, CCAS

Mercredi : CCVT

Bulletin municipal bi-annuel de Dingy Saint-Clair • Été 2018
Directrice de la publication : Laurence Audette • Rédaction : les élus, les agents, com'elem/
Floriane Bertez • Conception éditoriale : com'elem/Floriane Bertez • Conception graphique :
Murielle Voisin • Impression : Kalistene • Imprimé sur papier recyclé • Tirage : 750 exemplaires
• Crédits photos : DR



Votre commune

Services publics et relations usagers

COMMISSIONS FINANCES ET RH

Le Maire, Laurence Audette

Les Adjointes, David Bosson

(urbanisme et réseaux),

Catherine Margueret

(jeunesse, animations),

Jacques Huet (travaux, bâtiments)

Les Conseillers Délégués,

Isabelle Simon (finances)

et Bruno Dumeignil

(forêt et environnement)

FINANCES COMMUNALES

VOTE DU BUDGET

Les commissions finances et les séances privées du conseil municipal permettant de détailler les éléments budgétaires ligne à ligne ont précédé l'official vote des budgets pour l'année 2018.

Les budgets ont été élaborés « à l'équilibre », les recettes équivalant aux dépenses, en prenant en compte :

- les bénéfiques d'un **plan d'économies des charges de fonctionnement, engagé depuis 4 ans.** Malgré un contexte national peu porteur en terme de dotations, nous dégageons des capacités d'autofinancement importantes pour une petite commune et pouvons réallouer certaines économies à des actions clés votées par le Conseil Municipal : améliorer la gestion quotidienne des bâtiments et travaux/projets, continuer d'agir pour la Jeunesse et une éducation de qualité...
- la priorité à la **réalisation de projets d'investissements structurants** pour la commune et les services aux habitants. En construisant dans une logique à long terme et en groupant les problématiques, nous recevons des subventions et retours positifs pour soutenir ces actions.

BUDGET 2018 VOTÉ EN SÉANCE DU 30/03/2018

Les études sont menées sur plusieurs années pour nous assurer des moyens financiers incluant l'ensemble des projets communaux sur les différents budgets.

Nous remercions les services de la Trésorerie de Thônes et les organismes financiers partenaires pour le travail conjointement réalisé tout au long de l'année, en particulier dans la période budgétaire.

Budgets 2018

MONTANTS EUROS TTC	BUDGET FORÊT	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET EAU	BUDGET PRINCIPAL	TOTAL (EN €)
Dépenses	237 776 €	386 808 €	899 519 €	2 549 793.31 €	4 073 896 €
Recettes	237 776 €	386 808 €	899 519 €	2 549 793.31 €	4 073 896 €
dont emprunt estimé*	0	105 000 € (champs vians)	181 697 € (nanoir)	346 772 € (voirie)	633 469 €

* Les emprunts votés sont estimés et revus à la baisse chaque fois que possible selon les projets qui sont affinés, les consultations des marchés publics et les économies recherchées tout au long de l'année.

L'ensemble des budgets est disponible, détaillé par chapitre sur notre site internet www.dingystclair.fr, rubrique Commune.

BUDGET PRINCIPAL BUDGET PRIMITIF 2018



Des baisses de recettes impactent le budget de fonctionnement : elles sont liées à l'arrêt des contrats aidés et à l'arrêt des dotations/subventions associées à la réforme des rythmes scolaires et au retour à la semaine de 4 jours. Des études financières permettent d'assurer un suivi rigoureux.

La gestion des emprunts et leur impact s'améliorent. La capacité de désendettement de la commune est passée de 8,75 ans en 2015 à 6,94 ans en 2017, ces indices étant évalués comme corrects par la banque et le Trésorier. **Depuis 2014, 467 541 € d'emprunts ont déjà été remboursés et nos capacités d'autofinancement sont bonnes.**

Le Conseil Municipal a décidé de continuer une gestion raisonnée avec une étude financière complémentaire approfondie sur 2018 couvrant l'ensemble des 4 budgets (projets en cours ou prévus à l'horizon 2019-2021). Cela permettra de sécuriser le plan financier prévisionnel pour le bâtiment jeunesse entre autres, d'assurer la priorisation sur l'eau et l'assainissement dans un contexte tendu et incertain (transferts de compétences à la CCVT repoussés du fait de la loi obligeant au transfert d'ici 2026 et non plus 2020).

Principales dépenses estimées (hors subventions) TTC

INVESTISSEMENT (DÉPENSES ESTIMÉES SUPÉRIEURES À 15 000 €) TTC

Travaux de Voirie	615 000 €
Sécurité (plan départemental et communal)	70 000 €
Eclairage public et électricité (remboursement d'annuités travaux actuels et antérieurs)	74 000 €
Bâtiment jeunesse : études, assistance à maîtrise d'ouvrage, consultation...	50 000 €
Acquisition terrains	25 000 €
Réfection Vestiaire foot	20 000 €
Parking des Tappes	14 300 €

FONCTIONNEMENT (DÉPENSES ESTIMÉES SUPÉRIEURES À 40 000 €)

Alimentation cantine	45 000 €
Location mobilière	43 000 €
Indemnités	43 500 €
Energie électricité	40 000 €
Entretien voirie (déneigement, fauchage, enrobé)	60 000 €
Charges de personnel	422 440 €
Contribution SDIS	39 900 €

Propositions de modifications du calendrier Travaux

- Le budget prévisionnel alloué à la Chapelle de la Blonnière sera revu et proposé au Conseil municipal pour 2019 selon le résultat de l'opération de « crowdfunding » (financement participatif) travaillée avec la paroisse (voir p25).
- L'aménagement des bureaux à l'étage de la Mairie privilégiera une réalisation interne par l'agent technique, selon des modalités et chiffrages à retravailler avec le SYANE.

Etudes et projets 2018

- Dépenses concernant la voirie, l'aménagement et la sécurisation des traversées Chef-lieu, Chessenay, Chez Collet :** les dernières estimations permettent de ramener le coût global du projet à 640 000 € HT (768 000 € TTC dont environ 80 000 € pour partie optionnelle), au lieu du budget estimé en mars à 730 000 € HT. Il est proposé de maintenir 80% de la réalisation sur 2018 et 20% sur 2019 : l'impact sur le budget 2018 atteint 615 000 € TTC (le reliquat 153 000 € est budgété en plan pluriannuel sur 2019).

Le Conseil Départemental prend en charge 100% de la réfection de la voirie sur le Chef-lieu (contre 50% pour d'autres dossiers similaires) ainsi que le tapis routier, la re-structuration de la route et la réfection de mur sur le hameau de Chessenay.

- Bâtiment jeunesse :** voir p6.

BUDGET ASSAINISSEMENT



LE SAVIEZ-VOUS ?

- La station d'épuration (STEP) a été construite pour une capacité de 650 Equivalent Habitant (EH). A ce jour, **380 EH sont raccordés, soit une couverture à 58%**. Certains raccordements sont incomplets et à prioriser en fonction des capacités de traitement de la STEP. Ces raccordements à venir concernent les OAP Nord et Est dont les réseaux sont déjà existants. Quelques raccordements additionnels sont possibles selon les opportunités.
- Les nouveaux raccordements attendus sur 2018-2019 figurent dans les recettes de la section de fonctionnement. Estimées à basse échelle, elles représentent **30% des raccordés soit 28 800 €**. Un courrier a été adressé dès le 1^{er} semestre 2018 aux usagers pour anticiper les travaux. **Les sommes attendues sur 2019 avoisinent 67 000 €**.

Budget primitif 2018

Les recettes liées au raccordement au réseau collectif ne couvrent pas les remboursements et de nouveaux travaux de raccordement. Considérant ce déficit structurel du budget assainissement et la faible capacité d'autofinancement, de **nouveaux travaux sur le réseau collectif ne peuvent être envisagés** : le secteur Poussy-Provenat n'est pas maintenu.

Étude financière

Sur 2018, une étude financière permettra d'évaluer les possibilités de financement de nouveaux projets et la faisabilité d'une évolution des tarifs, selon les contraintes techniques et travaux futurs (nouveaux raccordements, extension de la station d'épuration...).

BUDGET EAU



L'ensemble des charges administratives liées au service en général (copies, affranchissement...) et la location d'un poste informatique seront imputés sur le budget de l'eau pour disposer d'un coût plus complet et détaillé du service de l'eau.

Budget primitif 2018

Diagnostic Eau

L'arrêt des subventions de l'Agence de l'Eau induit **une baisse des recettes d'investissement**. Un emprunt de 181 697 € a été réalisé pour financer des projets d'investissement : Nanoir et la 1^{re} phase du diagnostic correspondant aux lancements des projets (qualité de l'eau/ filtration, sécurité des ouvrages, sécurité incendie).

L'arrêt des mêmes subventions oblige aussi la commune à être encore plus vigilante sur les plans pluriannuels. Le Conseil a proposé d'engager financièrement la commune sur la conduite de Nanoir (2^e tranche) et uniquement sur les études prioritaires et préliminaires du diagnostic (filtration/qualité des eaux, sécurité/ incendie, sécurité des ouvrages).

Recettes

- Des économies ont pu être réalisées sur les charges de fonctionnement, elles sont automatiquement transférées sur la section d'investissement : 72 930,85 €. Cela permet de réduire le montant de l'emprunt.
- Les subventions associées aux travaux de Nanoir seront perçues en 2019 (109 500 €), le Fonds de Compensation de la TVA sera perçu en 2020 à hauteur de 70 000 €.

Capacité d'autofinancement/emprunts

La commune s'est désendettée : le montant des remboursements lié aux emprunts depuis 2014 s'élève à 210 206,97 €. Il reste dû 121 315,10 € au 01/01/2018 (emprunts antérieurs à 2014). Il est proposé de recourir à l'emprunt pour permettre la phase 1 du diagnostic eau qui ne peut être couvert par l'autofinancement seul même si ce dernier est d'un bon niveau (capacité d'autofinancement supérieure à 100 000 € annuel).

BUDGET FORÊT



Ce budget, effectué en lien avec l'agent ONF et conformément au plan pluriannuel d'entretien (modes de ventes des bois notamment), s'appuie sur :

- un **Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)** pour le programme « Valorisation patrimoniale et environnementale Du Fier au Parmelan » incluant la boucle du Capitaine Anjot au départ du village depuis l'espace patrimoine et l'aménagement sur la Plaine du Fier (réalisé en coopération avec le Département et la CCVT, avec des subventions régionales et européennes pour les Espaces Valléens).
- un **Plan Espaces Naturels Sensibles (ENS)** pour l'aménagement et la préservation de la Plaine du Fier. Celui-ci engage la commune aux côtés du Département, de la CCVT et des communes de La Balme-de-Thuy, Alex et Thônes. Dingy intervient dans le copilotage du projet global et sur la partie aménagement de l'espace ludique et sportif.

BÂTIMENT JEUNESSE

Le Conseil a validé le « plan prévisionnel » de financement relatif aux demandes de subventions du projet de « Bâtiment Jeunesse », l'engagement définitif du projet ne devrait intervenir que sur la fin 2018.

Prévu à côté et à l'arrière de l'école élémentaire actuelle, ce bâtiment accueillera les différents services Jeunesse (école maternelle, périscolaire, centre de loisirs, RAM, Karapat) et une salle de gym destinée aux activités sportives d'intérieur du village.

Le plan de financement est en cours : la commune a déjà obtenu confirmation du soutien de l'Etat, les autres organismes devant rendre réponse d'ici l'automne.



Plan de financement prévisionnel

RESSOURCES (ORIGINE DU FINANCEMENT)	TYPE D'AIDE	MONTANT HT	TAUX		OBTENTION DU FINANCEMENT	
					DATE DE LA DEMANDE	DATE DE LA DÉCISION
ETAT	DETR 2017	136 686 €	8%	Total Etat 28%	06/12/2016	03/04/2018
	DETR 2018	233 314 €	13%		28/11/2017	29/03/2018
	FSIL - priorisation CCVT	122 000 €	7%		03/05/2018	Séance bureau CCVT 06/03/2018 en attente de la décision Préfecture
Conseil régional	Plan de ruralité ambition région	25 100 €	1%	Total Région 4%	05/12/2016	09/02/2017
	Contrat ambition région 2018	50 000 €	3%		03/05/2018	-
Conseil départemental	FDDT 2018	100 000 €	6%	6%	30/03/2018	-
CAF		200 000 €	12%	12%	03/05/2018	-
TOTAL des subventions publiques acquises		395 100 €	-	22%	-	-
TOTAL des subventions publiques acquises + demandées		867 100 €	-	50%	-	-
TOTAL coût projet HT		1 734 356 €	-	100%	-	-

Concrétiser le projet

La réflexion sur la physionomie du bâtiment associe la communauté éducative et les associations sportives du village qui interviendront dans le futur bâtiment, avec l'appui de professionnels experts. Les entretiens et visites déjà engagés se poursuivront jusqu'à l'été avec un objectif : recenser l'intégralité des usages et besoins pour optimiser le bâtiment et favoriser les mutualisations.

Le cabinet EMHO, assistant à maîtrise d'ouvrage, accompagne par ailleurs la commune dans la réalisation de ce programme structurant : le programme rédigé sera soumis en consultation aux cabinets de maîtrise d'œuvre et cabinets d'architectes dès la rentrée 2018-2019. Le cabinet d'architecte retenu sera connu à la fin de l'année.

BILAN SOCIAL

Communément appelé bilan social, le rapport d'Etat sur la Collectivité (REC) constitue l'outil de référence pour renforcer la lisibilité de l'emploi dans nos collectivités territoriales.

Élaboré tous les deux ans, ce bilan social permet d'apprécier la situation des communes à la lumière de leurs données sociales : effectifs, formation, absentéisme, temps de travail, conditions de travail, rémunération, droits sociaux... Ce rapport permet aussi de disposer d'informations précises actualisées facilitant la mise en place d'actions en matière de gestion des ressources humaines.

Les plans de formation des agents sont ainsi adaptés et évoluent en fonction des nouveaux services développés. La commune de Dingy transmet ses éléments statistiques au Centre de Gestion de la Haute-Savoie qui les examine et fait un retour à la commune courant 2019.

En 2018, trois agents sont formés aux missions de direction des accueils de loisirs pour toujours un meilleur service. Tous les agents se voient proposer un plan de développement de compétences lors de l'entretien annuel que nous avons systématisé.



FORMATIONS MUTUALISÉES

Nous mutualisons les formations liées à la prévention des risques au travail, poursuivant ainsi les axes de collaboration avec la CCVT et les communes de l'intercommunalité.

Nos agents participent à 3 formations mutualisées : habilitations électriques, gestes et postures, renouvellement des brevets de sauveteur secouriste du travail. D'autres besoins sont à l'étude, notamment en matière de risques incendie. Cette démarche collective engendre des économies, partage l'ingénierie des services de la CCVT et permet d'échanger entre agents du territoire sur les pratiques.

COMPTABILITÉ DÉMATÉRIALISÉE

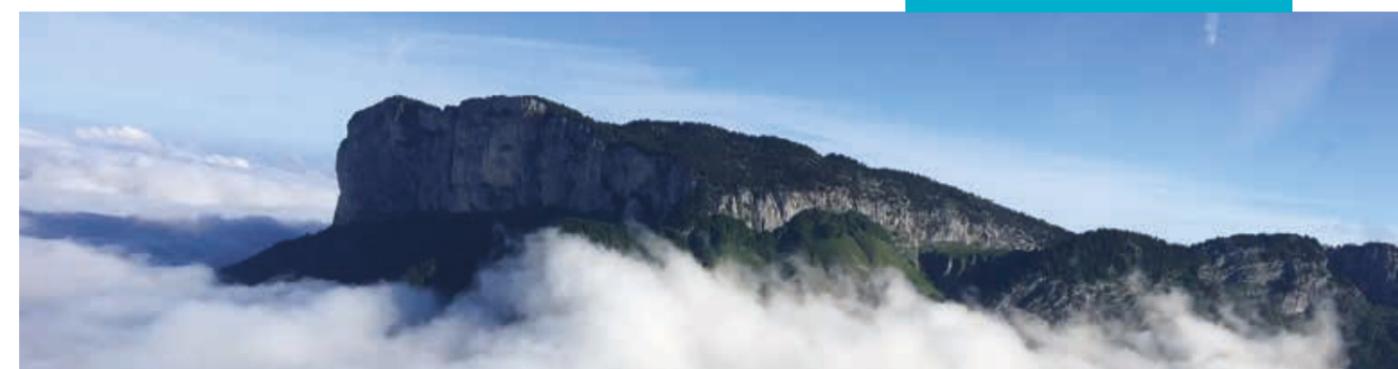
Depuis le 1^{er} mai dernier, la totalité du traitement comptable est dématérialisée.

Une plate-forme sécurisée entre les services municipaux et la Trésorerie de Thônes permet de dématérialiser les titres de recette, les mandats de dépense et les bordereaux récapitulatifs signés électroniquement. C'est aussi par cette plateforme que transitent les pièces justificatives dématérialisées.

Ces procédures facilitent les échanges quotidiens de la commune avec les services de la Trésorerie.

MERCI NICOLAS

Adjoint d'animation à Dingy depuis 2014, Nicolas Corbineau fait le choix de consacrer davantage de temps à sa vie de famille en étant plus présent auprès de ses enfants. Nous le remercions pour ces années passées à nos côtés et pour l'engagement dont il a fait preuve chaque jour auprès de vos enfants.





COMMISSION TRAVAUX,
BÂTIMENT, URBANISME,
RÉSEAUX, PLU

Le Maire
David Bosson et Jacques Huet,
adjoints

Loïc Baudet, Bertrand Cadoux,
Bruno Dumegnil, Lionel Favre-Félix,
Hubert Jouvenod, conseillers

Roland Avrillon, Jean-François
Brugel, Olivier Daujeron, membres
consultatifs extra-communaux

Dès 2014, une analyse a alerté le Conseil sur la vétusté des bâtiments communaux et leur très médiocre état général, à l'exception de l'école et de la cantine. Tous les bâtiments peuvent aussi progresser sur la question énergétique.

Les interventions sur les réseaux, ces travaux « invisibles », cumulent pour leur part les contraintes.

Leur réalisation est soumise à autorisations, demandes de subventions ou priorisation des actions : primordiales pour le bon fonctionnement des services à l'usager, les réseaux font intervenir plusieurs acteurs et corps de métiers

STRATÉGIE COMMUNALE

INVESTISSEMENTS : UN CHANTIER DE LONGUE HALEINE

La plupart des communes ont connu une gestion « en réactif », dans l'urgence. Le Conseil a souhaité se donner les moyens d'une gestion plus durable, mais complexe. En question avant toute décision : les usages, les aspects réglementaires et la difficulté du bon phasage.

Un calendrier à long terme

La commune a mis en place des analyses et plans d'actions à long terme destinés à mieux hiérarchiser et grouper les actions nécessaires. **Chaque année, les aménagements se portent sur les priorités votées en Conseil Municipal (voir les délibérations sur le site de la commune) s'inscrivant dans cette démarche long terme.**

Ce travail de fond s'appuie sur **une démarche professionnelle en mode « projet »** : besoins clairement identifiés, travaux optimisés, moyens financiers étudiés à long terme en tenant compte au mieux des baisses de dotations et des charges fixes et variables.

Cette logique a permis d'obtenir **d'importantes subventions.**

C'est enfin cette vision d'ensemble qui permet de mener à bien les projets et de conserver la dynamique de vie du village tout en améliorant chaque fois que possible les services aux habitants.

RÉSEAUX ANALYSE ET PLAN D'ACTION

Les actions à mener prendront du temps : la frise ci-après offre une vue d'ensemble (non exhaustive) de la logique initiée.

2014/2016 CALENDRIER LONG TERME

- **DIAGNOSTIC EAU POTABLE**
Plan d'action sur 10 ans, cartographie technique et financière
- **PRE-ETUDE VOIRIE ET REGLEMENTATION (DDT)**

2015/2018 PLAN D'ACTION PRECIS

- **PLAN D'ACTION EAU**
Priorisation engagement des gros travaux, recherche de financement, validation des moyens, (quantité et qualité de l'eau, canalisations)
- **BESOINS RESEAUX DE COMMUNICATION ET RECHERCHE D'ECONOMIES D'ENERGIE**
Participation étude nationale et départementale, plan d'action partagé : Régie Electricité (RET), SYANE, Orange

2015/2017 : TRAVAUX

- **TRAVAUX D'EAU**
Réduction fuites et rénovation colonnes, mesures des ressources
- **RESEAUX ASSAINISSEMENT COLLECTIF**
Plus de raccordements
- **TRAVAUX RESEAUX COMMUNICATION**
Déploiement fourreaux de la Fibre par le SYANE, enfouissement des lignes Orange et électriques
- **ENTREE VILLAGE**
Parking et toilettes stade de foot et cimetière

2018... : PROJETS (non exhaustifs)

- **TRAVAUX D'EAU (suite)**
Priorité : filtration et qualité de l'eau
- **AMELIORATION RESEAU TELECOM (suite)**
Centre relais village, déploiement Fibre
- **SECURISATION TRAVERSEE RD 216**
Chez Collet, Chef-lieu, Chessenay

BÂTIMENTS & ESPACES PUBLICS ANALYSE ET PLAN D'ACTION

Travail mené en lien avec l'approche développement et maîtrise de l'habitat.

2014/2016 CALENDRIER LONG TERME

- **ANALYSE BESOINS DE REFECTION URGENTE** (fissures, toitures)
Travaux réalisables en interne
- **DIAGNOSTIC ENERGETIQUE GLOBAL**
Réseau électrique, éclairage public...

2016/2018 PLAN D'ACTION PRECIS

- **QUANTIFICATION FINE DES ECONOMIES D'ENERGIE (bâtiments) ET PLAN D'ACTION CHAUFFAGE/ISOLATION** (DDT et SYANE)
- **PLAN D'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS**
Plan sur 4 ans
- **BESOINS TELECOM**

2015/2017 : TRAVAUX

- **SUIVI TRAVAUX FIBRE** (Orange, SYANE)
- **CITY STADE** Réfection sol
- **SALLE DES FETES**
- **CHAPELLE NANOIR**
- **EGLISE**
- **MAIRIE**
- **JEUX ENFANTS**
- **TRAVAUX APPARTEMENTS COMMUNAUX**

2018... : PROJETS (non exhaustif)

- **TRAVAUX D'ACCESSIBILITE**
Tous bâtiments publics
- **TRAVAUX D'ECONOMIES D'ENERGIES**
- **BATIMENT JEUNESSE**
Périscolaire, école, RAM, Karapat, salle d'activités
- **ESPACE ADOS**
- **CHAPELLE BLONNIERE**
- **VESTIAIRES FOOT**

VIE DE HAMEAUX

AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE & SÉCURITÉ

En matière de voirie, la commune privilégie une **réflexion globale**. Les actions sont alors groupées et réalisées « par secteur ». Visite de terrain, avec un aperçu des travaux menés au service des riverains de tous les hameaux.



VERBIN

- 2014** Barrière de sécurité
- 2015** Pont Clavel
- 2015** Route de Verbin
- 2018** Zone 30 à l'étude



CHESSENAY

- 2018** RD 216
Sécurisation zones de passage
→ Réunion riverains



BLONNIÈRE

- 2016** Route de la Blonnière
→ Réunion hameau



CORNET

- 2017**
Tapis routier



CHEF-LIEU

- 2016** Assainissement Tailles-Le Clu
- 2016** Pont des Tailles
- 2017** Assainissement Champs-Vions
- 2018** RD 216
Sécurisation zones de passage
→ Réunion riverains



CHEZ COLLET

- 2016** Route de Glandon
- 2016** Pont de Glandon
- 2018** RD 216
Sécurisation zones de passage
→ Réunion riverains

CHESSENAY
DU 9 JUILLET
AU 31 AOÛT

COUPURE ROUTE DÉPARTEMENTALE

Nous avons demandé le maintien de la ligne de bus avec retournement au Fraisy.
Horaires modifiés : www.dingystclair.fr



- 2018**
Parking



FOCUS

TRAVAUX À VENIR

D'AUTRES SECTEURS DE RALENTISSEMENT ET SÉCURISATION SONT À L'ÉTUDE

La Commission et le Conseil souhaitent se donner le temps du retour sur les aménagements en cours avant d'étendre la démarche. Une réflexion est entre autres menée pour la réfection d'une partie de la route de la Blonnière ; une demande des riverains a été faite pour le secteur Verbin. Nous travaillons également le secteur de la route de Provenat avec le département dans le cadre des aménagements du Fier.

NUISANCES SONORES & BON VOISINAGE

Rappel de l'arrêté préfectoral n° 324 DDASS/2007, article 4 : « les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- Jours ouvrables 8h à 20h • Samedis 9h à 12h et 14h30 à 19h
- Dimanches et jours fériés 10h à 12h

TAPIS ROUTIER ET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

La commune mène des actions régulières sur l'ensemble de son territoire, en systématisant l'enfouissement des réseaux et des lignes dès que possible.

ZONES 30 ET RADARS PÉDAGOGIQUES

Le Conseil a voté le passage du chef-lieu et des hameaux traversés par la RD 216 (Chez Collet, Chessenay) en « zone 30 ». Deux radars pédagogiques mobiles seront installés dans un premier temps Chez Collet et Route de Thônes (entre « la Centenaire » et « le Marmiton »).

RALENTISSEURS AUX NORMES

Des dos d'âne aux normes sont progressivement installés sur la commune : une attention particulière est portée à leur forme et emplacement pour limiter les nuisances sonores et l'impact sur les essieux, la priorité restant la sécurité des enfants et des piétons. Les traversées de Chessenay, du Chef-lieu et de Chez Collet bénéficieront de ces ralentisseurs doux dès cette année.

TROTTOIRS ET SÉCURISATION DES TRAJETS TRÈS FRÉQUENTÉS

La commune poursuit la sécurisation des lieux très fréquentés : un trottoir est en cours de réalisation pour assurer la liaison école/city stade. La mise en place d'un trottoir aux normes le long de Chez Collet, notamment suite aux réunions de consultation avec les riverains : cet aménagement ne pourra être confirmé que si les accords des copropriétés limitrophes (Galets du Fier et A. Saquin) sont reçus.

RÉUNIONS DE HAMEAUX

Nous poursuivons les réunions de hameaux, riverains, pour partager sur le terrain les attentes des habitants et les enjeux de la stratégie communale d'aménagement. Des consultations ont été réalisées à Nanoir, Blonnière, Chef-lieu, Chez Collet et Chessenay.

RETROUVEZ LES TRAVAUX PRINCIPAUX
au fur et à mesure des modifications suite aux consultations riverains et aux votes du Conseil Municipal, les aspects techniques, les plans d'aménagements sur www.dingystclair.fr/urbanisme/travaux

RÉSEAUX

LE SAVIEZ-VOUS ?

S'il est toujours d'actualité, le **transfert de la compétence réseaux humides** vers la Communauté de Communes (eau potable, assainissement individuel et collectif, eaux pluviales) semble être reporté. Les échanges et études se poursuivent pour évaluer les modalités de mise en place d'un service commun au niveau de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, comme l'exige la loi (obligation d'ici 2026).

EAU POTABLE

Le commune poursuit la rénovation de ses réseaux d'eau.

La **réfection du réseau d'eau potable du Nanoir** s'achèvera cette année. Le réseau du hameau sera quasiment refait à neuf, l'ouverture des tranchées ayant permis d'enfouir également le réseau électrique. Les travaux devraient débuter à l'automne. Parallèlement, la commune remplace certains compteurs vieillissants : une **soixantaine de compteurs** font l'objet d'un renouvellement cette année.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Du fait d'une orientation nationale sur l'arrêt des aides de l'Agence de l'Eau, la commune n'a pas perçu les subventions relatives à la tranche d'assainissement de Poussy, programmée en 2018 : ces travaux sont reportés à une date ultérieure. La commune a signé la demande des Maires ruraux et AMF74 pour que ces soutiens à l'investissement local soient revus, tout du moins selon les capacités financières des collectivités.

ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le Syndicat Intercommunal Alex - La Balme de Thuy - Dingy Saint-Clair (SIABD) a renouvelé son mandat de prestation avec le cabinet Gilles Nicot.

Ce cabinet est chargé de la vérification des nouveaux dispositifs et des contrôles réguliers obligatoires sur tous les dispositifs existants. Selon le dernier contrôle, la commune atteint un taux de conformité des dispositifs avec les réglementations applicables de 74%.

Le syndicat a décidé une attention particulière sur la réalisation des travaux de mise en conformité des dispositifs, obligatoire dans l'année suivant la vente d'un bien. Les contrôles - et les pénalités le cas échéant - seront renforcés, pour assurer la protection de notre environnement.

LA STEP EN CHIFFRES

La commune s'est dotée en 2012 de la STEP pour un montant de 470 000 € (hors réseaux). Celle-ci dispose d'une capacité de 650 équivalent habitants (EH), avec une possible extension jusqu'à 1300 si acquisition de foncier.

ET NOS RÉSEAUX DE COMMUNICATION ?

Nous rencontrons des difficultés avec Orange comme beaucoup de nos concitoyens du fait de la disponibilité limitée, de moyens qui semblent insuffisants au quotidien pour « capter » à Dingy. Nous avons tout de même obtenu l'enfouissement des lignes au Chef-lieu, attendu depuis de nombreuses années, ainsi que Chez Collet : ils seront concomitants aux travaux de voirie. La fibre poursuit son déploiement avec Nanoir, identifié prioritaire (horizon 2018/2019) avant un déploiement plus complet d'ici 2025 sur le reste de la commune.

Suivez les aménagements de la fibre sur www.syane.fr, rubrique fibre optique.

EXTINCTION NOCTURNE

La commune opère un grand changement en matière d'éclairage public, passant à l'extinction nocturne de minuit à 6h (1h à 6h centre village).

Les lampadaires continuent d'être renouvelés progressivement (Chef lieu, carrefour principal et Chez Collet cette année) pour un éclairage plus efficace, esthétique, économe.

Soyez vigilants durant ces premiers mois de changement.

STATION D'ÉPURATION (STEP) MACROPHYTE... ET ALORS ?

La station d'épuration (STEP) de la commune présente la particularité d'être une macrophyte, une station plantée de roseaux. Économe en électricité, elle ne consomme par ailleurs aucun produit chimique pour le traitement des effluents.

La station se compose de deux étages :

- Le premier étage (850 m²) comprend trois bassins assurant le pré-traitement.
- Le deuxième (530 m²), compte seulement deux bassins qui traitent finement les effluents avant rejet dans le milieu naturel.

En tête de station, les effluents domestiques passent par un dégrilleur dont le rôle est de retenir les matériaux indésirables pour la station (lingettes...) car se dégradant lentement et pouvant endommager les pompes.

LE B.A. BA DE LA STEP

- 1 Chaque bassin du premier étage fonctionne durant une semaine avant d'être au repos pendant quinze jours. Profonds d'1 mètre environ, les bassins sont remplis de plusieurs matériaux d'une granulométrie différente, du plus gros (fond) au plus fin (surface).
- 2 Une fois les effluents répandus sur les bassins, les matières solides restent en surface tandis que le liquide s'infiltre et rejoint le deuxième étage pour un traitement final.
- 3 Les matières solides restées sur le premier bassin sont dégradées par les UV lors de la séquence de repos de quinze jours. Ces matières s'accumulent sur les bassins au fil du temps à raison d'1cm/an. L'exploitant ne cure la surface des bassins que tous les 20/25 ans environ pour évacuer les boues accumulées.
- 4 Le deuxième étage fonctionne sur le même principe que le premier, alternant périodes d'activité et de repos (1 semaine/1 semaine). Si les roseaux contribuent au traitement des effluents, leur rôle principal consiste à protéger les bassins de l'érosion en surface et à permettre au liquide de traverser la couche solide restée sur le bassin.
- 5 En sortie du deuxième étage, les effluents traités passent dans un canal venturi qui permet de calculer le débit et de réaliser des prélèvements pour analyse.
- 6 Les effluents rejoignent un drain avant le rejet en milieu naturel.

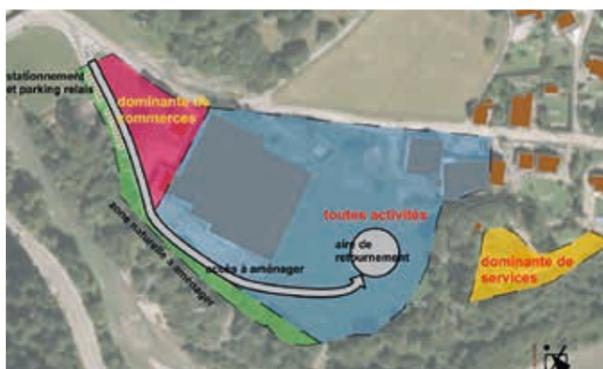
MAINTENANCE DE LA STEP

Elle nécessite un passage hebdomadaire de l'agent d'entretien pour vider le dégrilleur et un faucardage (coupage) des roseaux chaque automne. Les analyses biennuelles confiées à un laboratoire agréé font état d'une parfaite conformité de fonctionnement de la station.

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

VERS UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICES

La commune a donné son feu vert à deux projets de Zones Artisanales Économiques. L'enjeu : dynamiser l'offre de services sur la commune et faciliter l'installation des entrepreneurs.



ZAE de la Fruitière (Chef-lieu)

Située en amont de la Salle des Fêtes, cette Zone Artisanale Économique est entièrement privée et en cours d'aménagement sur sa partie sud/ouest : le propriétaire réalise les travaux de terrassement, avant la construction prochaine d'un bâtiment artisanal. Un accord a été trouvé entre la commune et le propriétaire : le bâtiment sera compartimenté en plusieurs box de surfaces différentes, proposés à la location.

L'accès se fera sur la partie basse du tènement, au niveau du dos d'âne existant. Celui-ci sera déplacé de quelques mètres et modifié pour répondre aux normes en vigueur : trop prononcé, il avait l'objet de plusieurs remarques de la part des riverains.

Une attention particulière a été demandée sur l'environnement : mise en place de haies végétales...

ZAE du Fier (Glandon)

L'aménagement de la zone du Fier progresse doucement mais sûrement : il a été négocié avec le Département l'achat d'une parcelle par la CCVT qui permettra d'agrandir la zone : les tènements disponibles à l'arrière sont en cours d'acquisition par de jeunes artisans de Dingy (maçonnerie, paysager, charpentier, btp), ceux-ci doivent néanmoins attendre que se confirme l'implantation en entrée de zone (le PLU demande un aménagement d'ensemble pour s'assurer d'optimiser les espaces disponibles et mutualiser au mieux les espaces (retournements communs, parking optimisés et visibles depuis la RD ...)).

La caméra de sécurité qui doit être prochainement installée au carrefour du Pont de Dingy (plan communal et départemental) sécurisera ce secteur qui fait parfois l'objet d'actes de vandalisme.

ZAE DU FIER

Nous recherchons toute structure ou acteur autonome (type Biocoop, 8 à huit, structure de produits locaux...) voulant s'investir dans un projet durable. La structuration des espaces commerciaux et les modalités juridiques sont encore ouvertes à ce stade. L'étude réalisée auprès des Dingiens et sur la CCVT montre une forte attente des populations.

➔ Prendre rdv en mairie ou à la CCVT pour plus d'information.



Jeunesse

Vie quotidienne et services aux habitants

SCOLAIRE

SORTIES DE FIN D'ANNÉE

Les écoles se sont mobilisées tout au long de l'année ! Félicitations aux enseignants et merci aux parents d'élèves pour leur investissement jusqu'aux dernières sorties annuelles.

L'ensemble des classes de l'école élémentaire ont partagé au printemps une journée de sensibilisation au handicap, avec la participation de l'Association des Paralysés de France. Le dernier trimestre scolaire ouvre chaque année l'horizon des enfants. Ce fut une nouvelle fois le cas ce printemps avec :

- des visites : Grotte de Cerdon (CP-CE1), Château de Montrottier (CP-CE2),
- des projections : Cinémino, AnimaJ (dans le cadre du Festival d'Animation d'Annecy),
- du spectacle vivant : ateliers cirque, Vocales de Thônes,

- un voyage : classe de découverte au Grau d'Agde (CM1-CM2).

Les enfants de maternelle ont quant à eux présenté le travail effectué depuis la rentrée avec leur animatrice Eveil musical. L'école développera à la rentrée un cycle basé sur l'éveil corporel et musical.

Les deux écoles travailleront également avec le Périscolaire sur le thème de la citoyenneté et du respect des biens collectifs.

COMMISSION JEUNESSE

Le Maire et Catherine Margueret, adjointe

Alexane Brunet, Hélène Charvet-Quémin, Bénédicte Chipier, Isabelle Simon, conseillères



RENTRÉE 2018 : DU RENOUVELLEMENT DANS L'AIR

Mouvements enseignants

Aurore Tollet, Nathalie Glenadel et Brigitte Barthalais rejoindront de nouveaux établissements à la rentrée 2018-2019. Merci à elle de leur implication aux côtés des enfants du village et bonne continuation dans leurs futures écoles.

Bienvenue à Roxanne Céceille qui assurera la direction de l'école et à Lison Vacher, nommée à 75% sur l'école élémentaire (3 jours/semaine).

Effectifs scolaires

L'école élémentaire comptera pour la rentrée prochaine des effectifs en croissance. L'équipe pédagogique fait le choix de renforcer l'apprentissage des bases de l'enseignement, avec une classe de CP seuls.

Les effectifs estimés avant l'été sont les suivants : 105 élèves soit 22 CP • 15 CE1 • 26 CE2 • 22 CM1 • 20 CM2.





EN DOUCEUR JUSQU'À L'ÉTÉ

A l'accueil de loisirs et au TAP, les enfants ont vécu une fin d'année au rythme de la nature et du bien-être !

Ateliers « land art », « je crée avec la récup », créations florales, yoga et musicothérapie, visite de l'écomusée du bois : ces nouvelles activités tout en douceur ont connu un réel succès.



Enseigne « land art » réalisée par les enfants de Tikouli



PÉRISCOLAIRE

RYTHMES SCOLAIRES : QUELS CHANGEMENTS AU PÉRISCOLAIRE ?

L'ensemble des acteurs éducatifs souhaitent que le retour à la semaine de 4 jours permette de consolider les acquis de l'offre périscolaire : dès la rentrée 2018-2019, l'offre s'élargit encore.

Maintenir le format « ateliers »

Malgré l'arrêt des TAP, la communauté éducative souhaite poursuivre les ateliers du soir pour les enfants. Le Conseil Municipal a donné son accord.

Les enfants inscrits au périscolaire pourront participer à un atelier thématique chaque soir, de 16h30 à 17h30 (sur inscription). Les animateurs proposeront un programme varié sur chaque période, pour satisfaire le plus grand nombre et permettre aux enfants de faire de nouvelles découvertes : ateliers culinaires et créatifs, multisport...

Accueillir les 3-4 ans le mercredi

L'accueil de loisirs de la journée du mercredi sera ouvert aux enfants dès leur entrée en maternelle. La commune bénéficie en effet d'un agrément de la DDCS et de la PMI lui offrant la possibilité d'accueillir les enfants dès 3 ans.

Un temps de sieste (maternelles) et un temps calme (élémentaires) seront mis en place après chaque repas pour respecter le rythme des enfants. La sieste ne sera pas maintenue en cas de sortie mais un moment de calme et de repos sera préservé pour tous après le déjeuner. Les animateurs présents chaque mercredi veilleront à adapter le programme d'animations aux petits comme aux grands.



Horaires d'accueil scolaire et périscolaires à la rentrée

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30-8h30	Périscolaire	Périscolaire	Centre de loisirs TIKOULI 8h - 18h	Périscolaire	Périscolaire
8h30-11h45	Temps de classe	Temps de classe		Temps de classe	Temps de classe
11h45- 13h45	Cantine	Cantine		Cantine	Cantine
13h45- 16h30	Temps de classe	Temps de classe		Temps de classe	Temps de classe
16h30-18h30	Périscolaire	Périscolaire		Périscolaire	Périscolaire

Informations sur la rentrée 2018-2019, l'organisation des services périscolaires et extrascolaires, les modalités d'inscription, le règlement intérieur, le programme des activités : rendez-vous sur www.dingystclair.fr, rubrique Enfance-Jeunesse/service périscolaire.

PRÉPARATION DE RENTÉE : LE PLEIN DE NOUVEAUTÉS

La commune met en place dès cette année des partenariats destinés à diversifier les activités proposées aux enfants Dingy.

Mercredi 4 juillet, les enfants de l'accueil de loisirs ont partagé un après-midi d'échange et de loisirs au lac d'Annecy avec les enfants du **Foyer d'animation de Thônes**. L'occasion de faire connaissance et de mutualiser les moyens (autocars) entre les deux accueils. Cette rencontre marque le début d'un **partenariat régulier : les deux accueils de loisirs prévoient de se réunir au moins une fois par trimestre dès la rentrée 2018-2019**.

La Mairie et les directeurs de l'école maternelle et élémentaire de Dingy ont rencontré le Directeur du **Centre de Pratique Musicale de Thônes**, Martial Renar. A partir des besoins de chaque école dans le domaine musical, un programme d'intervention pour la rentrée 2018, financièrement soutenu par la commune de Dingy est en construction :

- en maternelle, des séances d'éveil musical pour travailler le rythme, jouer avec sa voix, améliorer sa justesse...
- en élémentaire, des séances complémentaires à celles de Stéphane Ravel exploreront de nouveaux axes : écriture, SLAM.



POLITIQUE JEUNESSE

CMJ ET CCAS ADO : CITOYENS AU QUOTIDIEN

Les enfants du CMJ, acteurs du projet de cabane à livre

Les enfants ont écrit le règlement, imaginé et dessiné la cabane, bénévolement épaulés par Yves Durant, qui en assurera la fabrication. Ce sont eux aussi qui décoreront la cabane, à disposition de tous d'ici l'automne.

Espace Ados : les CM2 et collégiens s'y retrouvent !

La présentation du projet d'ouverture d'un espace Jeunes au-dessus de la bibliothèque a fait fureur auprès du CCAS Ados. L'idée : ouvrir un espace dédié aux CM2 et collégiens, encadrés par un animateur de la commune, deux soirs/semaine, à l'horaire d'arrivée du bus.

Bien plus qu'un lieu de rencontre, cet espace est un moyen de garder le lien avec nos jeunes et de prolonger leur implication dans la vie de leur commune. Ils pourront participer à l'aménagement de l'espace puis à l'organisation des événements (sorties, animations, débats) et projets montés avec les jeunes et pour le village. Un défi citoyen pensé comme un cercle vertueux : c'est lorsqu'on se sent impliqué pour son village qu'on le respecte.

Ouverture après les vacances de la Toussaint, le mardi et le vendredi de 17h15 à 18h30.





LE CCAS (15 membres)

COMMISSIONS
ENVIRONNEMENT,
PATRIMOINE,
BÂTIMENT,
TRAVAUX, RÉSEAUX

Le Maire

Bruno Dumegnil, Jacques Huet,
David Bosson, municipalité

Bertrand Cadoux, Béatrice David,
Lionel Favre-Félix, Hubert Jouvenod,
conseillers

Roland Avrillon, Jean-François
Brugel, Olivier Daujeron, membres
consultatifs extra-communaux

RESTAURANT SCOLAIRE & QUALITÉ DE SERVICE

LES PETITS PLATS DANS LES GRANDS

En moyenne, 120 enfants sur 148 déjeunent chaque midi à la cantine. L'équipe veille à offrir aux enfants un menu de qualité dans la convivialité et le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Rencontre en cuisine avec nos deux cuisiniers, professionnels impliqués pour des repas de qualité.

Lieu d'échange et de développement du goût, le temps de la pause méridienne est un moment clé de la journée de l'enfant qui permet aussi de « recharger les batteries ». Votre commune et l'ensemble de la communauté éducative lui attachent beaucoup d'importance.

1 Plan alimentaire réglementaire, fréquence/équilibre : « Nous élaborons des menus équilibrés et variés en tenant compte du PNNS (Programme National Nutrition Santé). Exemple ? Plat cru en entrée > plat cuit en dessert, laitage proposé sous forme de fromage, de yaourt mais aussi lait ou crème dans le menu. »

2 Coût des matières premières : « Nous élaborons deux menus bio par semaine, pour un coût denrées de 2,60 €/enfant en moyenne, contre 1,90 € pour les menus conventionnels, hors coûts fixes. »

3 Stock existant : « Nous avons obligatoirement 2 menus de secours pour un effectif de 130 personnes, sans compter les ingrédients de base (moutarde, vinaigre, huile, sucre) et du surgelé (glace, légumes). »

4 Engagement des marchés (d'achats publics) : « Nous travaillons avec La bio d'ici, le primeur d'Annecy-le-Vieux (Les Jardins de Marie) et les sociétés Pomona et Alpagel. »

5 Dates limite de consommation : « Elles sont rigoureusement respectées. Nous sommes par ailleurs très vigilants sur la rotation des produits. »

6 Promotions des fournisseurs : « Chaque lundi, nous déterminons les menus de la semaine suivante en privilégiant les promotions proposées par nos fournisseurs. »

7 Saisonnalité des aliments : « Nous attachons beaucoup d'importance aux fruits et légumes de saison et provenant de France. Notre choix des viandes se porte exclusivement sur des viandes 100% françaises. »

8 Personnel disponible pour la réalisation : « Nous confectionnons tous les deux le chaud, le froid, l'entrée, les plats principaux et les desserts. »

9 Matériel disponible selon la progression des recettes : « Nous disposons d'une cuisine toute équipée. L'organisme indépendant qui a mené un audit des cuisines du bas de la Vallée a félicité cette année les équipes et la Mairie pour la qualité du matériel et de l'entretien réalisé. »

10 Variété des recettes : « Nous essayons de faire découvrir aux enfants des aliments qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de consommer chez eux : salsifis, endives, cœur de palmier, artichaut, gibier... »

11 Plaisir et alimentation : « Nous faisons en sorte que l'enfant goûte chaque plat pour découvrir de nouvelles saveurs. »

12 Livraison : « Les livraisons s'effectuent différents jours de la semaine selon le fournisseur, en anticipant un peu plus pour certains produits, dont le bio. »

13 Choix selon le public : « Les enfants de la maternelle et du primaire élaborent ensemble un menu de leur choix que nous respectons et cuisinons une fois par semaine. »

14 Menus à thème : « Nous proposons des menus adaptés aux temps forts de l'année : Noël, Épiphanie, Chandeleur, Nouvel an chinois, Pâques... Le petit déjeuner équilibré offert une fois par an fait toujours l'unanimité. »



Thierry Cedoz



Laurence Franciso

15 Bio et produits locaux : « Deux menus sur 5 sont 100% bio chaque semaine, avec si possible des produits de la région. Certains produits bio peuvent aussi être utilisés toute la semaine selon les opportunités : légume, viande, fruit... Nous participons au projet de plateforme « MIAM » destiné à développer l'achat de produits locaux auprès des producteurs. Une manière de travailler avec les autres villages et de garantir la qualité des produits offerts aux jeunes générations. »

16 Délais de facturation en fin d'année : « La mairie gère le règlement des factures de tous nos fournisseurs (moins d'1 mois). »

17 Hygiène et sécurité : « Nous attachons une très grande importance à la propreté et au respect des normes d'hygiène. Le personnel suit régulièrement des formations HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point). Le protocole de lavage des mains et de décontamination des fruits et légumes est appliqué tous les jours. Le laboratoire LIDAL effectue des contrôles une fois par mois (plats cuisinés, frigos, lames de surface). Le personnel porte une tenue réglementaire et les linges sont changés chaque jour. Nous élaborons un plan de nettoyage sur la semaine (réfrigérateurs...) et renforçons l'entretien à chaque période de vacances scolaires (placards, dessous des tables...). »



PLAISIR & ALIMENTATION

PETIT DÉJEUNER : DU BON PIED !

Les enfants et enseignants de l'école élémentaire ont été invités par l'équipe de cuisine vendredi 4 mai à partager le petit déjeuner ensemble avant la journée d'école. Chacun est arrivé avec son son bol vide... et reparti le ventre plein, d'attaque pour passer une bonne journée. Merci à l'équipe de cuisine pour cette initiative, pour le chocolat chaud, les tartines et leur bonne humeur !

PIQUE-NIQUE DE FIN D'ANNÉE, UN AIR DE VACANCES SOUFFLE SUR DINGY !

Pour fêter ensemble la fin d'année, l'équipe périscolaire a comme chaque année organisé un pique-nique géant dans les espaces verts. Petits et grands enfants, élus, enseignants, équipe d'animation et parents bénévoles se sont tous réunis autour des enfants qui n'ont pas boudé leur plaisir de pouvoir - pour une fois - déjeuner dans l'herbe. Chapeau à toute l'équipe : personnel de cuisine, d'animation et agent communal qui ont tous contribué à la réussite de ce joli moment.





COMMISSION ANIMATION ET TOURISME

Le Maire
et Catherine Margueret, adjointe
Bruno Dumegnil,
Hélène Charvet-Quemin,
Hubert Jouvenod,
Christelle Quéant,
conseillers

TEMPS FORTS

FÊTE DES PARENTS

Une première : le 25 mai lors de la traditionnelle « Fête des Mères », l'ensemble des participants étaient heureux que soient mis à l'honneur les mamans et les papas !

Mme le Maire a mentionné l'action de tout un village investi au quotidien pour le bien-être des enfants, et félicité les parents et enfants des écoles qui apportent de la vie au village. Un tirage au sort parmi les papas et mamans présents s'est soldé par la remise de trois cadeaux : nous remercions les entreprises locales « Vin Conseil » et « Home coiffure » qui ont participé à ces cadeaux. Les désormais traditionnels poèmes des enfants ont conclu ce temps dédié à la famille et à la joie d'être parents.



REPAS DES AÎNÉS

Moment de partage toujours chaleureux, le repas des Aînés organisé par le Centre Communal d'Action Social s'est déroulé sur le thème de la musique.

En plus d'anciens instruments de musique, des guirlandes de partitions et d'instruments de papier coloré conçues par les enfants du périscolaire ont égayé la salle. De jeunes musiciens du CMJ ont joué quelques morceaux, avant que le micro ne passe de main en main parmi les Anciens pour un repas en chansons ! Merci à Mr Viret pour le repas festif ainsi qu'à la fidèle équipe du CCAS, bénévoles et élus, qui ont assuré l'organisation, l'intendance, le service dans la joie et la bonne humeur. Bravo aux participants venus nombreux.



CÉRÉMONIES

Le cœur sur la main, enfants, enseignants, élus, anciens combattants et habitants ont rendu un bel hommage à ceux qui se sont battus pour la libération, chantant ensemble *Le Chant des partisans* et *La Marseillaise*.

JEUNES CHAMPIONS : LEURS PROJETS ET CE QU'ILS AIMENT À DINGY



Dingy est un écrin autant qu'un tremplin... C'est en tout cas le sentiment partagé par les jeunes sportifs du village dont le palmarès sinon l'ambition sont internationaux.

Léna Quintin, ski de fond : « Je fais partie des équipes de France depuis 5 ans. Mon rêve ? Participer aux prochains Jeux Olympiques de Pékin en 2022. Un grand moment de ma saison a été mon 1^{er} podium en Coupe d'Europe en début de saison : j'ai terminé 2^e sur une course à Saint Ulrich en Autriche. J'aime le calme et la tranquillité de Dingy : on est au cœur des montagnes et il y a pleins de chemins sympas pour s'entraîner ! »



Hugo Desgrippes, ski alpin : « Au sein du comité Mont-Blanc, mon objectif est d'atteindre le plus haut niveau pour avoir une chance de participer aux JO. J'ai réalisé cette année 3 podiums aux Championnats de France moins de 18 ans, dont un titre de Vice-champion de France de Géant. Dingy est un peu le lieu d'apaisement où je me repose entre les échéances sportives. L'esprit et le cadre font du village un endroit idyllique où l'on peut vraiment se ressourcer. »



Kaditane Gomis, ski freestyle : « Mon objectif, ce sont les Jeux Olympiques. Du haut de mes 15 ans, mes grands moments de l'année sont toutes les compétitions FIS ! J'aime la convivialité de Dingy. »



Louis Parent, trail running et ski alpinisme : « Mes grands moments 2018 ont été les Championnats de France et la Coupe du Monde de course en montagne U18. Parallèlement, j'ai deux projets : continuer les courses et intégrer l'école de commerce CESNI. »



COMMÉMORATION DU 8 MAI

La cérémonie a été particulièrement forte en émotions cette année, retraçant l'histoire locale faite de courage et de solidarité.

De vibrants discours

Laurence Audette a rappelé que « *Dingy Saint-Clair s'est distinguée au cours de son histoire comme nombre d'autres villages alentours. En effet, les jeunes réfractaires au STO étaient testés, cachés et ravitaillés à Dingy avant de rejoindre Manigod, encadrés par les officiers du 27^e BCA et les Espagnols montés au Plateau et devenus maquisards.* »

Miguel Vera, président des résistants espagnols, a mêlé la petite à la grande Histoire en rappelant le rôle de ses compatriotes dans l'histoire locale, venant au secours de Tom Morel. « *A la Libération de la France, les Républicains espagnols ont brillamment participé aux côtés de leurs camarades français, que ce soit dans l'armée de la France Libre ou dans la Résistance. En Haute-Savoie en particulier, ils ont eu un comportement exemplaire.* »

Volveria raconte...

Via le spectacle « *Volveria* », le groupe « *Un air de famille* » a transporté le village dans la musique et les chants, retraçant le récit de la vie de Pablo, résistant espagnol, qui rejoignit la résistance des hauts-savoyards et de ses camarades espagnols, après avoir traversé son pays puis la France jusqu'au Plateau des Glières. Merci à Stéphane Ravel et son groupe cet émouvant témoignage.



FÊTE NATIONALE • 13 JUILLET

Les regards rivés vers le ciel et des étoiles plein les yeux ! Merci à Dingy en Fêtes pour l'organisation de la buvette et aux élus pour le feu d'artifice offert aux Dingiens.



INITIATIVES COLLECTIVES & SOUTIEN COMMUNAL

Mairie, CCAS, associations, collectifs citoyens... Dingy est un terrain fertile sur lequel prennent vie de belles initiatives. Chacun peut apporter sa contribution et faire vivre pour tout le village de belles actions.

FLEURISSEMENT : GRAINES DE CRÉATIVITÉ

Le concours des maisons, jardins et patrimoine fleuris met chaque année à l'honneur l'attachement des habitants à leur cadre de vie.

Hélène Charvet-Quemin, conseillère municipale, a rappelé le but de cette rencontre : « Rassembler le plus de personnes de Dingy pour mieux se connaître et mieux appréhender le patrimoine dans lequel nous vivons. Au-delà d'un investissement personnel, c'est un acte de citoyenneté qui favorise le « vivre ensemble ». Chaque lauréat s'est vu remettre une fleur et un bon d'achat à Thônes ou au Marché aux Fleurs Tiers Monde.



Discours à retrouver en intégralité sur www.dingystclair.fr, rubrique Actualités

SPIRALE AROMATIQUE : LE SENS DU PARTAGE

Un collectif de parents et/ou d'amoureux des plantes a imaginé et construit un beau projet d'implication citoyenne.

Ce projet participatif s'inscrit dans la lignée de la réunion impulsée par la commune et le CCAS en 2017. Consultés, les conseils d'école et le service périscolaire ont donné leur accord pour que cette action soit suivie et appuyée par des orientations éducatives, autour du « bien manger », du goût ou encore de l'entretien du bien commun...

Les enfants du périscolaire ont planté les aromates qui ne demandent plus qu'à être cueillis ! Chacun est désormais invité à s'occuper de la spirale voire même à ajouter d'autres plantes. Bravo et merci aux Dingiens, adultes et enfants !



Règlement sur place et sur <https://dingystclair.fr/spirale-aromatique/>

LES ARTS EN BALADE 2^E ÉDITION LA CULTURE POUR TOUS

Les 29 et 30 septembre, ne manquez pas la seconde édition de ce rendez-vous 100% local, culturel et convivial.

L'équipe des Arts en Balade a travaillé toute l'année pour concocter un programme dense et varié comptant notamment 4 balades pour découvrir le village autrement. Sont aussi prévus : expositions de tableaux, histoires contées, slam, déambulation musicale, scénette de théâtre, ateliers ludiques et créatifs (menuiserie, écriture, danse, peinture, musique, arts plastiques, poterie, café littéraire, jeu de go...).

Merci au Conseil municipal qui a souhaité soutenir cette manifestation d'ouverture à l'art en milieu rural, au groupe d'élus, d'agents et bénévoles associatifs qui oeuvrent en coulisses à sa réalisation.

Activités GRATUITES

ou à participation très réduite, nombreuses surprises ou nouvelles animations.

Programme sur www.dingystclair.fr, rubrique Actualités



INITIATIVES ASSOCIATIVES

ASSOCIATIONS : DE L'ÉNERGIE À REVENDRE !

FÊTE DE LA RANDONNÉE

Les randonneurs du LA CHA conjuguent au fil des ans sport et convivialité. Le 10 juin dernier, 130 membres du club de randonnée de Dingy et des clubs voisins se sont réunis pour (re)découvrir les sentiers de notre village à travers 5 parcours.

Après l'effort, le réconfort : les marcheurs ont partagé un repas festif salle Michel Doche. Mme le Maire a remercié les bénévoles pour ce bel événement et pour l'entretien des sentiers que réalise l'association avec

toujours autant d'entrain et de professionnalisme. Seules 8 communes du département, parmi lesquelles Dingy, ont plébiscité ce fonctionnement en Haute-Savoie.

DINGO TRAIL

Grand succès pour la 7^{ème} édition du Dingo Trail des Familles, porté par une ambiance sportive et bon enfant. Félicitations à l'APED qui fait vivre ce rendez-vous attendu au cours duquel petits et grands partagent le plaisir de se dépenser, en toute amitié.



SON CLAIR D'ÉTÉ 4^E ÉDITION

Juin-septembre

Le Foyer du Parmelan renouvelle le Festival Son clair d'été, avec 4 dates à la programmation punchy entre juin et septembre.

Contact : 06 79 14 88 08

son clair d'été

INSCRIPTIONS CLUB DE FOOT

5 septembre

Le Club de foot se structure davantage. Dès la rentrée, un nouveau poste de directeur sportif est créé pour accompagner les représentants de chaque tranche d'âge de footballeurs. Bravo aux bénévoles toujours bien investis.

CINÉMA EN PLEIN AIR

8 septembre

Suite aux retours très positifs sur la séance cinéma de Noël, la Commission Animation a souhaité proposer une séance en plein air, temps de retrouvailles après l'été.

Séance gratuite, buvette et petite restauration assurées par le Foyer du Parmelan.



INSCRIPTION FOYER DU PARMELAN

15 septembre

Merci au Foyer qui contribue à l'année à la vie du village, en proposant 10 activités différentes tous âges et tous niveaux, soit environ 1000h de cours/an.

COMMISSION PATRIMOINE

Le Maire
et Catherine Margueret, adjointe

Bruno Dumegnil,
Hélène Charvet-Quemin,
Hubert Jouvenod,
Christelle Quétant,
conseillers



HISTOIRE & IDENTITÉ

APRÈS TRAVAUX
AVANT TRAVAUX



L'église a connu plusieurs destructions et reconstructions, à l'origine de la cohabitation de plusieurs styles pour un même édifice : chœur gothique (1480), façade néoclassique « à la romaine » (1838-40) proche de celle de la basilique de la Superga à Turin, vitraux Renaissance, dont l'un a été recréé en 2017 par Maître Berthier et travaillé avec la Paroisse.

L'avent de l'église est décoré du monogramme des trois vertus : la foi, l'espérance et la charité représentées par la croix, l'ancre et le cœur enflammé.

L'HISTOIRE EN PARTAGE

Les clochers et chapelles de l'Hexagone ont une portée dépassant de loin leur dimension religieuse : repères architecturaux, culturels, sociaux, ils sont des témoins de l'histoire locale autant que des lieux de partage.

CHAPELLE NANOIR

Aux origines du village

La Chapelle de Nanoir a été rénovée en 2016. Nanoir vient du « Nantnoir », la rivière Noire.

Le fronton de la Chapelle porte l'une des plus célèbres épigraphies romaines de Savoie. Contemporain de Néron, Lucius Tincius Paculus a donné son nom à Dingy, Tincius s'étant déformé au fil du temps en Dingius, puis Dingy.

EGLISE SAINT-ETIENNE

Un témoignage architectural rare

Rénovée en 2017-2018, l'église a été inaugurée le 19 mai dernier, en présence des habitants, de la municipalité, Monsieur Wadier, historien, Florence Gouache, secrétaire générale de la préfecture et de nombreux élus : Jean-Paul Amoudry, conseiller départemental, Loïc Hervé et Cyril Pellevat, sénateurs, Pierre Bibollet, maire de Thônes, André Perrillat, maire du Grand-Bornand, Antoine de Menthon, maire de Menthon.



L'histoire de nos chapelles et de l'Eglise Saint Etienne est à lire dans le livre « Trésors des églises » disponible à la bibliothèque et en Mairie.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'église du bourg étant éloignée et la montée bien fatigante, la chapelle fut construite en 1519, sous l'impulsion de Marie, dame de Coligny et épouse de Georges, Seigneur de Menthon et de Dingy. La majorité des recteurs de la chapelle furent longtemps natifs de Dingy (André Provenant, Guillaume de Lagrange, François de Lagrange).

En 1715, la famille Jouvenod demanda au Comte de Menthon le patronage à perpétuité de la chapelle en contrepartie d'un revenu suffisant pour y faire célébrer les messes.



CHAPELLE DE LA BLONNIÈRE : SON AVENIR VOUS APPARTIENT !

LA CHAPELLE DE LA BLONNIÈRE FÊTERA SES 500 ANS EN 2019

Ayant souhaité privilégier l'école et les associations, le Conseil Municipal ne peut la restaurer sous ce délai avec les moyens actuels. En l'absence de travaux, elle est actuellement fermée pour raison de sécurité. La restauration de l'édifice concerne le drainage de la chapelle et des murs, la réfection de la toiture et des façades intérieures et extérieures, la consolidation du chœur.

Habitants de Dingy et amoureux du patrimoine, de l'histoire et de la transmission, la commune et la paroisse lancent une campagne de financement participatif en plus des recherches de fonds/subventions qui ne sauraient suffire.

Nous vous invitons à vous faire connaître par mail auprès des services de la Mairie pour être informés des modalités de participation : administration@dingystclair.fr



LE PARMELAN

RENDEZ-VOUS AU SOMMET

Le pianiste François-René Duchâble poursuit ses spectaculaires concerts « hors les murs ». Rendez-vous au sommet du Parmelan le 15 juillet prochain à 13h pour un concert en plein air... après la dépose du piano en hélico.



UN TOURNAGE AÉRIEN

La réputation de nos espaces naturels n'est plus à faire et la commune est ainsi de plus en plus souvent sollicitée pour des tournages. Après avoir opposé un refus à un tournage sur les berges du Fier, compte tenu d'un risque de détérioration du site, la commune a autorisé ce printemps une nouvelle production.

Une société a choisi pour l'un de ses spots publicitaires les falaises du Parmelan. Pour cet intéressant défi humain et technique, les acteurs locaux ont été associés : le refuge du Parmelan a fourni les repas et le gîte, des habitants ont participé au transport de matériel, Christophe Dumarest épaulant l'équipe de sécurité.

Outre l'opération de promotion de notre territoire, ce tournage permet à la commune de financer une partie de l'espace Ados en cours de réalisation au-dessus de la bibliothèque et de bénéficier pour les jeunes d'un espace cuisine rénové sur mesure et d'un espace dressing dès la rentrée.

Bravo à l'équipe et en particulier à Isabelle Gautier (équipe tournage) et Danièle (mairie) pour la qualité du suivi, aux acrobates professionnels et aux cadres qui nous permettent d'obtenir les photos et un film spécifique pour notre commune.



RÉFECTION DU REFUGE



Conçu pour les randonneurs et les grimpeurs, le refuge du Parmelan inauguré en 1883. Sa rénovation est à l'ordre du jour, à l'horizon 2025.

Construit sous l'impulsion de Camille Dunant, président fondateur du syndicat d'initiative et du club alpin français d'Annecy, le refuge du Parmelan domine la commune de Dingy et les bassins annécien et genevois. Facile d'approche pour les randonneurs amateurs, sa rénovation permettra aux visiteurs d'y séjourner dans des conditions idéales (mise à jour des normes notamment).

Associée à la réflexion sur les travaux, la Commission Urbanisme a déjà validé les grandes orientations du permis, dans le respect de l'environnement.

La commune prévoit d'aménager l'espace (table d'orientation) en mettant l'accent sur ses spécificités (lapiaz...) dans une logique d'ensemble : le projet « Du Fier au Parmelan » a vocation à valoriser l'histoire de notre village, la faune et la flore locales.



REPRÉSENTATIVITÉ

PETIT TOUR D'HORIZON DES ACTIONS DE VOS ÉLUS AU 1^{ER} SEMESTRE 2018 (NON EXHAUSTIF)

FÉVRIER 2018

- 5 : Conseil privé et public
Commission Urbanisme
CCVT, Commission Finances
Syndicat Mixte des Glières
- 6 : CCVT
- 7 : SIEVT
- 9 : Municipalité
- 12 : Commission Urbanisme
- 13 : CCVT, Conseil communautaire
- 16 : Municipalité
- 24 : Club de Jeux
- 26 : Rencontre préfecture, tourisme
CCVT, Commission Patrimoine/Social/Forêt
AG bibliothèque
- 27 : CCVT, Commission Finances

MARS 2018

- 1 : Conseil Municipal public
- 2 : Cérémonie remise fourragères du 27^e BCA
Municipalité
- 6 : Bureau CCVT
Conseil communautaire
- 8 : Commission Animation
- 9 : Municipalité
Cinéma CCAS
- 13-14 : CCVT
- 17 : Municipalité
- 19 : CCVT, Commission Économie & SCOT / Commission Urbanisme
- 24 : Commémoration 74^e anniversaire Combats des Glières
Petit déjeuner littéraire bibliothèque
- 26 : Commission Urbanisme
Comité syndicat mixte des Glières
- 27 : CCVT, Commission Déchets
Bureau CCVT, projet méthanisation
- 28 : CCVT, Commission Finances

AVRIL 2018

- 2 : Commission urbanisme
- 3 : CCVT, rencontre élus conseil départemental
- 4 : CCVT, réunion bureau et groupe eau/assainissement

- 6 : Municipalité
- 9 : Commission Urbanisme
CCVT, Conseil communautaire
- 13 : Cinéma CCAS
- 14 : Kamishibaï, bibliothèque municipale
- 16 : AG Saveurs des Aravis
CCVT, Commission Économie
- 17 : CCVT, bureau
- 23 : CCVT, réunion bibliothécaires
Commission Urbanisme
- 24 : Réunion fiscalité ADM74
CCVT, Commission Forêt
- 26 : « La roche qui dit oui »
Commission Jeunesse
- 27 : AMO bâtiment jeunesse
Municipalité
- 30 : Commission Urbanisme

MAI 2018

- 2 : Réunion chantier France Telecom
- 3 : Conférence Mayan Autisme
Conseil municipal public
- 4 : Réunion chantier lancement travaux RD 216
Municipalité
- 7 : Commission urbanisme
- 8 : Cérémonie commémorative
- 9 : AG Dingy en Fêtes
- 11 : Municipalité
CCAS Cinéma
- 14 : Commission Urbanisme
- 15 : CCVT, Commission Économie/Bureau
- 16 : Remise prix fleurissement
- 17 : Spectacle école maternelle
- 19 : Journée Plaine du Fier
- 21 : Commission Urbanisme
- 22 : Commission Urbanisme
- 23 : COPIL Natura 2000
- 25 : Fête des Mères
- 27 : Spirale aromatique
- 28 : Commission Urbanisme
AG Office du tourisme
- 29 : Commission Bâtiments
CCVT, Bureau
- 30 : Comité syndical SIEVT
- 31 : Comité agricole du pays de Thônes

JUIN 2018

- 1 : AG ACCA
- 2 : Réunion Maires ruraux
- 4 : Commission Urbanisme
- 5 : CCVT, Bureau
- 6 : CCVT, Comité pilotage plan pastoral territorial
SDIS, Comité de groupement
- 7-8 : Tournage film « Cassandre »
- 8 : CCAS Cinéma
- 10 : Fête de la randonnée
- 11 : Commission Urbanisme
- 12 : Comité pilotage du système national
d'enregistrement logements sociaux
- 13 : CCVT
- 14 : Conseil municipal
Conseil Ecole maternelle
- 15 : AG Club de foot
CCVT
Municipalité
- 17 : Dingo Trail
- 18 : Cérémonie de l'appel du 18 juin
Commission Urbanisme
Conseil école élémentaire
- 19 : CCVT, Bureau
Réunion riverains Chez Collet
- 20 : CCVT, Groupe de travail eau/assainissement
- 22 : Municipalité
- 23 : Mariage
- 25 : CCVT, Commission Social
- 26 : CCVT Économie / Commission subventions
Conseil communautaire
- 29 : Municipalité
CCVT, Inauguration OTI Thônes Cœur des vallées
Kermesse école
- 30 : Mariage

JUILLET 2018

- 2 : Conseil municipal
Commission Urbanisme
- 3 : Réunion riverains Chessenay
- 4 : Réunion Arts en balade
- 7 : Mariage



VIE DU VILLAGE

NAISSANCES

Bienvenue aux bébés !

- Ethan Masson Mendy, né le 5 mai
- Johan Tresse, né le 09 janvier

MARIAGES

Vive les mariés !

- Vasana Nguyen et Maxime Garot le 23 juin
- Mathilde Etienne et Pierre Leroy le 30 juin

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Lundi : 8h30-11h30, 14h-16h30

Mardi : 8h30-11h30

Jeudi : 8h30-11h30, 18h-19h30

Vendredi : 8h30-11h30, 14h-16h30

Dépôt des dossiers d'urbanisme (permis, déclarations préalables, CU...)

ou **demandes d'enregistrement** : mardi : 8h30-11h30 - vendredi : 14h à 16h30

DÉCHETTERIE

Mercredi : 13h30-17h30

Samedi : 8h-12h / 13h30-17h30

Renseignements CCVT :

04 50 32 17 35

BIBLIOTHÈQUE

Jeudi : 15h30-18h

Samedi : 10h-12h

Renseignements :

04 50 01 43 89

EN DEHORS DES HORAIRES DE VOTRE MAIRIE, SI VOUS RENCONTREZ UN PROBLÈME :

- **Alimentation en eau, fuite...** Contactez Alexandre Lagrange 06 81 63 55 24 - Élu : David Bosson 06 42 47 27 94
- **Espace Animation** : Accueil Mairie : 04 50 02 06 27 - Élu(e) : Catherine Margueret 06 31 85 96 30
- **Autres urgences avérées** : Contactez Mme le Maire 06 42 49 33 47 - 1^{er} Adjoint, David Bosson : 06 42 47 27 94

NUMÉROS D'URGENCE

- **Gendarmerie de Thônes** : 04 50 02 00 24 • **Police-secours** : 17 • **SAMU** : 15 • **Sapeurs-pompiers** : 18 • **Appel d'urgence européen** : 112

MAIRIE DE DINGY SAINT-CLAIR

55 place de l'église - 74230 Dingy Saint-Clair • Tel : 04 50 02 06 27 • Fax : 04 50 32 12 55 • Mail : sg@dingystclair.fr • Site : www.dingystclair.fr

www.dingystclair.fr